



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DES
NATIONS UNIES
À ROME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

*

50^e session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (Rome, 10 - 13 octobre 2022)

*

Point VI de l'ordre du jour

Autonomiser les jeunes dans des systèmes alimentaires inclusifs et durables - Adoption et application effective des recommandations de politique générale du CSA sur la promotion de la participation et de l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires pour la sécurité alimentaire et la nutrition

*

= Seul le prononcé fait foi =

1. La France s'aligne sur la déclaration prononcée par la République Tchèque au nom de l'Union européenne et de ses 27 États membres.
2. Nous remercions le rapporteur, l'Ambassadeur M. Pio Wennubst, pour tout le travail accompli. Nous saluons la version finale des recommandations politiques négociée par le groupe de travail à composition non limitée et nous réjouissons de son adoption par la plénière du CSA.
3. Malheureusement, les contraintes très fortes de temps n'ont pas permis de surmonter certaines oppositions sur des points pourtant importants. Avec plus de temps, nous aurions certainement pu atteindre un texte plus ambitieux encore. C'est pourquoi il sera important pour les futures négociations de prévoir une durée suffisamment importante pour favoriser l'atteinte du consensus.

4. Nous appelons toutes les parties prenantes à mettre en œuvre les recommandations politiques sur la participation et l'emploi des jeunes dans les systèmes alimentaires et la nutrition. En particulier, nous insistons sur la contribution importante que doivent apporter les agences romaines (FAO, FIDA et PAM) pour appuyer la mise en œuvre de ces orientations dans les pays.

Je vous remercie